## Recours au Règlement

la démocratie et de la liberté dans cette région de l'Europe de l'Est dont elles étaient originaires.

Je suis au courant de certaines des choses qu'elles ont faites et je les en félicite. J'ai hâte que d'autres Canadiens apprennent ce qu'il a accompli pour l'avènement de la démocratie et de la liberté dans cette partie du monde. Il va nous manquer, et je voudrais offrir toutes mes condo-léances à sa famille que je connais bien et à tous ceux qui le pleurent.

M. Alex Kindy (Calgary-Nord-Est): Madame la Présidente, je connaissais M. Roman lorsqu'il a été élu en 1984 et j'ai siégé à côté de lui pendant un certain temps. Je pense que c'était un homme remarquable. Il a été élu en tant que député indépendant et, comme on l'a dit, il n'était absolument pas sectaire. Il collaborait avec tout le monde. Il est vraiment tragique qu'il soit décédé et n'ait pas vu son pays natal, la Slovaquie, devenir indépendant le 1er janvier 1993.

M. Roman était un bon père de famille, un bon Canadien et il a très bien servi son pays. Nous adressons nos condoléances à sa femme et à ses enfants.

## RECOURS AU RÈGLEMENT

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Madame la Présidente, j'aurai l'occasion d'examiner la transcription du compte rendu des débats tout à l'heure, mais je voudrais répondre à la déclaration faite par le chef du Nouveau Parti démocratique durant la période des questions ou obtenir certains éclaircissements à ce sujet.

Je veux parler de son affirmation selon laquelle les députés libéraux membres du Sous-comité du commerce extérieur avaient refusé au comité lors du vote la permission de se rendre dans toutes les provinces et tous les territoires du pays. En fait, madame la Présidente, le sous-comité avait accepté en septembre d'effectuer d'énormes déplacements. La motion présentée hier aurait eu pour effet de retarder ces déplacements et de retirer au comité la possibilité de se rendre dans certaines autres régions du pays à une date ultérieure.

Je peux garantir à ma collègue néo-démocrate que nous sommes, en fait, favorables à ce que le comité se rende dans toutes les régions et tienne des audiences exhaustives sur l'ALÉNA et nous sommes prêts à nous rendre dans d'autres endroits si notre budget nous le permet.

Mme le vice-président: Avant de donner la parole au député d'Esquimalt—Juan de Fuca, toujours au sujet du

même rappel au Règlement, je voudrais signaler à la Chambre que nous nous penchons sur quelque chose qui s'est produit au départ au comité et que nous nous lançons maintenant dans un débat. Comme j'ai donné la parole au député d'Etobicoke–Nord, je vais maintenant la céder au député d'Esquimalt—Juan de Fuca.

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Madame la Présidente, je voudrais mettre les choses au point; la motion ne retardait pas les travaux du comité, mais élargissait plutôt son mandat. On n'a établi aucune date précise pour la fin de ces audiences et, malheureusement, ce que le chef de mon parti a déclaré est tout à fait exact. Les libéraux se sont bel et bien prononcés contre une motion tendant à tenir des audiences dans toutes les provinces du pays.

Mme le vice-président: Nous ne nous lancerons pas dans un débat sur cette question à ce stade-ci.

• (1520)

[Français]

Nous passons maintenant à la rubrique *Dépôt de docu*ments. La parole est à l'honorable ministre des Transports.

M. Corbeil: Madame la Présidente, en vertu. . .

Mme le vice-président: Juste un moment. Je viens de dire, et je répéterai en français avec plaisir pour l'honorable député de Richelieu que je ne voulais aucunement que ceci tourne en un débat puisqu'on commençait au départ à parler d'une chose qui s'était passée en comité. Je pense qu'on a eu les deux côtés de la médaille, et je souhaiterais fortement que nous passions maintenant aux Affaires courantes. Voilà pourquoi j'ai déjà reconnu. . . .

Je souhaiterais vraiment que nous allions maintenant à la rubrique *Dépôt de documents*, à moins que l'honorable député n'ait vraiment. . .

Je ne vois pas pourquoi nous commencerions un débat à ce moment-ci, sur ce sujet-là.

M. Plamondon: Madame la Présidente, j'invoque le règlement. J'accepte de ne pas parler sur ce sujet-là. Mais je vous dirai que je suis très surpris du peu de patience que vous avez envers un membre du Bloc québécois par rapport aux deux autres partis.

Mme le vice-président: Je pense que l'honorable député a fait là un commentaire qui n'avait pas sa place. . .

J'ai dit, avant même que l'honorable député ne se soit levé, que je croyais qu'il était temps de mettre fin à un débat qui n'avait pas sa place à ce moment-ci, et bien avant que l'honorable député n'ait décidé de se lever. Et j'aurais eu la même réponse, croyez-moi bien, face à